1788.

L'A-PROPOS
DU
MOMENT.

Par Jean antoine Lefevre
Ex huissier a la Cour des aides
de Paris et administrateur
du Departement de la Seine



L'A-PROPOS

DU

MOMENT.

„ *Les ressources les plus abondantes & les*
„ *plus réelles d'un Monarque François, ne sont*
„ *pas dans les caisses ou le crédit des Gens*
„ *d'affaires & de Finances, mais dans l'amour*
„ *généreux de son Peuple.* „

L'ADVERSITÉ & les revers furent toujours la pierre de touche la plus sûre pour apprécier, à leur juste valeur, les sentimens de ceux qui nous ont témoigné de l'attachement & de l'affection.

Et il n'arrive que trop ordinairement aux victimes de l'inconstance, de la fortune, ou de la faveur, d'être cruellement abandonnées par ceux

qui les enivroient d'un encens adulateur, qu'ils avoient comblé de ſervices & de bienfaits, & de n'éprouver de conſolation, de ſecours, que de la part des hommes qu'ils avoient les plus négligés.

Cet axiome en morale, confirmé par mille exemples, vient de l'être, dans cet inſtant de criſe pour l'État, d'une manière ſi remarquable, que le Gouvernement devroit être à jamais déſabuſé des faux principes ſur leſquels il affecte de fonder ſa puiſſance & ſes reſſources.

Le déſaſtre que notre eſcadre, ſous les ordres du Comte de Graſſe, vient d'éprouver, & que l'opinion publique, toujours trop dédaignée, avoit pronoſtiqué dès l'année dernière (1), ce déſaſtre *ſans exemple dans nos Annales*, fut à peine conſtaté, que, tandis que les Traitans, & tous ces Monſtres, qui ſe ſubſtantent du ſang des Peuples & des erreurs de l'adminiſtration, méditoient déjà, dans leurs conciliabules infernaux, les projets de quelques affaires de Finances, ou de prêts uſuraires, & en calculoient *ſenſuellement* les profits; les corporations du Commerce, des

---

(1) Les aſſurances augmentèrent de près de dix pour cent dans tous les ports de mer, lorſqu'on fut inſtruit du choix du Comte de Graſſe pour commander l'Eſcadre.

Arts & Métiers, & tous ceux qui ont conſervé le droit de s'aſſembler, ſe convoquoient pour délibérer ſur les moyens de porter promptement aux pieds d'un Souverain, qui eſt leur Idole, l'offrande pure du produit de leurs travaux & de leur induſtrie.

En même tems une aſſemblée libre de Citoyens s'empreſſoit de raſſembler une ſomme pour contribuer à la conſtruction d'un vaiſſeau, & elle admettoit avec acclamation, ſans autre examen, pour membre de ſon aſſociation, toute perſonne qui ſe préſentoit pour s'unir à ſon zèle; les papiers publics ſont remplis d'offres généreuſes de toutes les claſſes de la Nation.

Eh quels ſont les hommes qui ont donné ce ſublime exemple d'enthouſiaſme patriotique, & de dévouement pour le Souverain? Ce ſont ceux qui ne participent à aucune des faveurs ou des graces pécuniaires, trop proſtituées par le Gouvernement; qui ne partagent aucun des bénéfices, ſcandaleux par leur excès, de la finance & du monopole; ceux enfin, qui, ſupportant tout le fardeau & l'arbitraire des Impôts, ſont vraiment les Membres utiles de l'Etat, quoique les plus dédaignés. Et ce ſont eux qui ont conſervé dans toute leur pureté ces ſentimens énergiques

de dévouement pour la Patrie & le Souverain ; ſentimens ſi naturels autrefois à la Nation Françoiſe, & qui la diſtinguoit dans l'Europe, avant que le vice du ſyſtême *fiſcal & machiaveliſte*, introduit dans ſon adminiſtration, n'eut infecté la Cour, la Capitale & la Magiſtrature, d'un miaſme maltotier & monopoleur.

Et les Traitans oſent enſuite percer la foule reſpectable des Citoyens, & ſe placer avec impudence dans les premiers rangs, pour faire agréer leur tardive offrande. C'eſt mêler la fange avec la ſource la plus pure. Les quarante-huit millionnaires que la Nation, en verſant des larmes de déſeſpoir, vient de voir rétablir : les Fermiers, les Régiſſeurs ſe ſont cotiſés entre eux, & ne manqueront pas d'impoſer leurs malheureux Commis, pour préſenter à un Maître dont ils trompent la juſtice & la bienfaiſance, quelques foibles débris de leurs concuſſions ſur ſes Peuples.

Prétendroient-ils, ces hommes ſurchargés de nos dépouilles, en offrant une légère portion de leurs rapines, en purifier la ſource ? Leurs cœurs d'acier ſe ſeroient-ils amolis un inſtant par l'image de l'affliction publique & des malheurs qui nous menacent ? Gardez-vous de le penſer, ils

ſavent trop bien que leurs richeſſes & leur importance s'accroiſſent en proportion de nos revers, de nos défaites & de la durée de la guerre. Et déjà l'on peut appercevoir, par l'effet de la perfide influence qu'ils ont ſu reconquérir, l'adminiſtration accueillir froidement, & même rejetter ſous de vains prétextes qui lui ont été ſuggérés, les offres que l'effervefcence du patriotiſme avoit dictée.

Ils voudroient étouffer à jamais ce ſentiment divin, détourner ces contributions libres, inſpirées par un zèle trop inépuiſable dans les cœurs Français, & deſſécher tous les canaux qui portent encore directement les tributs nationaux au tréſor royal, afin de ſubjuguer l'adminiſtration, & de lui laiſſer de reſſources que dans des traités, ou des ſecours uſuraires.

Quelle Puiſſance pourroit s'égaler à celle d'un Roi de France, aſſez magnanime, aſſez humain, ou du moins aſſez bien conſeillé, pour ſecouer l'indigne joug de la Maltote, & délivrer ſon Peuple de cette armée de brigands qui le ravagent & l'oppriment, de ces vampires inſatiables qui ne regorgent à ſon tréſor que l'écume du ſang & des richeſſes nationales !

L'adminiſtration pourra-t-elle juſtifier les préjugés qui l'enchainent à une forme de perception & de régime également ruineuſe pour le Roi &

la Nation, après des témoignages auſſi éclatans d'amour & de dévouement, ſur-tout dans un ſiècle ou l'eſprit de recherche multiplie les découvertes, & tend à perfectionner toutes les ſciences & toutes les inſtitutions ?

Les ſeules lumières du bon ſens démontrent avec la plus grande évidence, que les bénéfices énormes, prélevés par les Gens de finances & leurs prépoſés, ſur les impoſitions, ſur les fonds publics & ſur les peuples, ſuffiroient à tous les frais de la guerre, (& je ne parle pas des amendes, des pourſuites, des frais, &c.) elles démontrent auſſi que rien n'eſt plus facile, rien n'eſt moins dangereux que de ſe paſſer de leur funeſte crédit, & de leurs perfides ſecours, pour impoſer & percevoir les tributs.

Je garantirois ſur ma tête d'augmenter d'un quart les revenus nets de l'Etat, ſes reſſources, ſon crédit, de diminuer dans la même proportion au moins ſes dépenſes, en rempliſſant tous ſes engagemens légitimes ; & en ſoulageant le Peuple de cette multitude de frais, d'exactions, qui l'aviliſſent & le condamnent à la plus grande miſére. Et je ne ſuis certainement point un homme à ſyſtême, ni à projets ; mais l'amour du bien Public a depuis long-tems enflammé mon

mon ame, & m'a fait réfléchir fur les moyens de rendre à ma Patrie fa profpérité & fa fplendeur; ils m'ont parus fi fimples dans leur exécution, fi puiffans dans la pratique, que je m'étonne toujours qu'on s'obftine, aux rifques éminens d'anéantir le Trône & la Nation, à éternifer un régime barbare qui a corrompu les ames & les mœurs de tous les Ordres qui conftituent la Monarchie.

Si j'ofois propofer un plan d'Adminiftration moins compliqué, combiné fur les principes du Droit naturel & du bonheur public, enfin tel, qu'en donnant la plus grande latitude à l'autorité fouveraine pour faire le bien, la Nation, à l'abri des oppreffeurs & de l'arbitraire, pût préfenter directement à fon Roi, les tributs qu'il auroit impofés, & même les fecours extraordinaires qu'exigeroient les circonftances d'une guerre, ou d'un défaftre j'armerois contre moi tous les fauteurs de la Fifcalité & du Defpotifme, & la voix d'un Citoyen, éclairé par l'expérience & la raifon, feroit trop foible pour fe faire entendre parmi les mugiffemens des monftres qui s'emparent de toutes les avenues du trône... Ainfi je dois encore m'impofer la loi du filence, & reprendre paifi-

blement la ſuite de mes remarques, ſur les conſéquences du ſyſtême dans lequel je vois l'adminiſtration ſe laiſſer entraîner de nouveau, ſans en prévoir les effets redoutables.

Ma ſeule intention eſt, de prouver le vice de ce ſyſtême, qui éteint l'enthouſiaſme patriotique, le génie & le caractère national.

Qu'il me ſoit permis de demander à ces hommes pervers & intéreſſés à défendre ce fantôme d'épouvante, ces colonnes de la tyrannie, pourquoi les Anglois, avec des moyens ſi foibles à oppoſer aux Puiſſances liguées contre leur orgueil, ſe montrent-ils capables d'efforts inconnus dans les Etats où le pouvoir abſolu rend tout précaire, & où des tyrans ſubalternes, étayés de ce pouvoir arbitraire moiſſonnent avec impunité ce que des eſclaves ont ſemé ? Dans les Etats où le titre de Financiers, même d'intéreſſés dans les affaires, loin d'être un opprobre, eſt devenu une illuſtration ?

C'eſt parce que chez eux la loi eſt impaſſible, qu'elle aſſure la propriété, & que tous les individus ſans diſtinction de rang, de naiſſance & de fortune diſpoſent & jouiſſent librement de leurs poſſeſſions de leurs travaux & de leur induſtrie, en acquittant les charges impoſées par leurs Repréſentans.

Les Français confians, fenfibles, jugeant par leurs cœurs des fentimens & des vertus de leurs Souverains, ont long-temps oublié tous leurs droits, pour fe livrer fans défenfe à l'autorité qu'ils lui confioient, comme au Père de la Patrie ; & ils aiment encore à penfer que leurs Rois n'euffent jamais tenté d'en abufer, fi des Miniftres impérieux & trop coupables ne fe fuffent occupés d'étendre ce pouvoir au-delà des limites que la Nature & l'Humanité ont prefcrites.

Cependant (& c'eft une vérité qu'il faut mille fois retracer) il n'exifta jamais fur la Terre aucun Peuple qui eût autant de droits à l'amour & à la reconnoiffance de fon Roi, & à la tendre follicitude de fes Miniftres, que les François : en eft-il un plus docile, plus laborieux, plus fobre, plus fenfible, plus aimant avec paffion fon Souverain ? Et cependant il eft livré à l'enchère, aux rapines des publicains, & à la tyrannie des Subalternes ?

Il eft le feul, oui, le feul, expofé à voir ravager impunément fa trifte chaumière, fes champs & fes moiffons, par des hommes qui l'ont affermé ; enfin, il eft le feul, ce qui met le comble à fes maux, privé du droit de faire entendre fes gémif-

ſemens à ſon Roi, & d'implorer le glaive de ſa Juſtice, contre les iniquités & les concuſſions qu'on exerce, ſans relâche, contre lui.

Si, par de faux expoſés, ou par une erreur déplorable, on n'eût égaré le cœur de ce Prince, qui eſt l'eſpoir de la Nation, qu'on ne l'eût pas aveuglé ſur l'uſage de ſon pouvoir, en lui perſuadant que l'unique baſe de la puiſſance de l'Etat, portoit ſur les reſſources de ces Compagnies de Finance, puiſſantes par leurs crédits & par leurs richeſſes; enfin, ſi on ne l'eût allarmé contre l'exécution du ſaint projet des Aſſemblées provinciales, projet qu'il avoit d'abord adopté avec un enthouſiaſme qui manifeſtoit la plus belle ame, on eût vu dans cet inſtant critique, tous les ordres des habitans des provinces, que la ſoif de l'or & le métiphiſme égoïſte n'ont point encore dépravés, ſe diſputer la gloire de ſe ſurpaſſer, pour préſenter au Souverain le tribut de leur amour.

Oſeroit-on révoquer en doute cette aſſertion, après avoir été témoin de l'empreſſement général de tous les Citoyens, à offrir des contributions plus proportionnées à leur zèle qu'à leurs facultés.

Quelles reſſources abondantes & précieuſes pour un Roi de France, comparées avec celles

qu'on lui fait préſumer de cette tourbe ignominieuſe de milionnaires, enrichis des calamités publiques, ſe multipliant, s'attroupant & vendant leur or en raiſon du beſoin ! Syſtème abominable, & propagé par l'incurie, la pareſſe ou l'ignorance ; ſyſtème, enfin, que la raiſon, la politique & l'humanité auroient dû proſcrire depuis long-temps, & qui a mille fois plus contribué à la ruine des peuples, à l'aviliſſement de la Nation, & au déſordre des finances ſous le dernier règne, que toutes les déprédations & les prodigalités qu'on lui a ſi juſtement reprochés.

On célèbre, on veut nous faire admirer, comme une action ſublime, l'offre d'un million ; offre peut-être auſſi illuſoire que celle qu'on a publiée, faite par un homme, né ſans fortune, qui a gagné plus de trente millions, en agiotant & en vendant ſon crédit à l'adminiſtration : & l'on reçoit avec une indifférence décourageante, l'offrande des Citoyens, des Enfans qui s'empreſſent de venir au ſecours d'un Père chéri, reſpecté, & qui éprouve un revers imprévu ! il ſembleroit que par une conſpiration générale de ceux qui entourent le Monarque, on ne veuille jamais laiſſer atteindre à ſon cœur les témoignages de l'amour de ſon peuple.

Cependant les dons volontaires offerts au Roi dans une crise pour l'Etat, sont d'autant plus précieux, qu'ils ne surchargent point la Nation d'un intérêt usurain, qui devient énorme en continuant la guerre, & qui force toujours l'Administration, par une disette de moyens, de terminer cette guerre d'une manière honteuse, ainsi qu'à perpétuer pendant la paix toutes les Impositions & les affaires de Finance.

Et tandis que tous les autres Peuples, régis par des principes plus simples & plus humains, jouissent des douceurs & des avantages de la paix, tant que nous, garottés par les entraves & les ravages maltôtiers, nos Finances & nos forces s'épuisent encore; notre commerce ne peut soutenir la concurrence de nos rivaux; nos Cultivateurs, dans la plus affreuse misère, couverts de haillions, retirent à peine de leurs travaux de quoi assouvir l'atroce cupidité des Traitans & de ces Millionnaires qu'on célèbre, au scandale de la Nation, qui gémit sous leur oppression.

Si malgré tant d'efforts, on n'a pu parvenir à aliéner le cœur des Français pour leur Roi, on les façonne insensiblement à l'insouciance pour la chose publique, à une inertie d'esclavage qui anéantit le courage & l'industrie.

La force d'un Etat eſt toujours en raiſon de la liberté & de la ſûreté dont jouiſſent les ſujets. C'eſt une vérité que l'expérience de tous le ſiècles a irrévocablement confirmé : lorſque Louis XIV. monta ſur le trône, nourri des principes de Richelieu, il crut rendre ſa puiſſance formidable à l'Europe, en aſſerviſſant ſous un pouvoir abſolu, un Peuple jadis fier de ſa liberté, & l'on peut, en ſuivant les époques de ſon règne, juger des progrès de ſon deſpotiſme, par ceux de ſes revers & de l'aviliſſement qui l'accabla avant d'entrer dans ſa tombe.

Un Peuple qui combat pour ſes Pénates, eſt invincible; celui qui combat pour un Maître deſpote, peut bien mépriſer une vie que le malheur de ſa deſtinée lui rend indifférente, mais il ſuccombe ſous les fatigues de la guerre, ſous les dégoûts d'un mêtier qu'il fait par force, & n'oppoſe qu'une foible réſiſtance à la vigueur impétueuſe d'un ennemi armé pour la défenſe de ſa Patrie.

J'ouvre les Œuvres de l'immortel Monteſquieu, & j'y vois tracé en grands caractères : » *On peut poſer pour maxime, que, dans chaque Etat le deſir de la gloire croît avec la liberté des ſujets, & diminue avec elle : la gloire n'eſt*

„ *jamais compagne de la ſervitude* . . . „ Ajoutons à l'appui de cette maxime, que les François ont combattu depuis un ſiècle avec quelqu'avantage, contre les Peuples ſoumis comme eux à l'abſolu pouvoir; mais depuis le fatal combat de la Hogue, les Anglois ont toujours eu la gloire de nous dicter des loix. Chez eux, un homme qui a fait une belle action (je copie encore, preſque littéralement, Monteſquieu, l'oracle des Légiſlateurs), ſe trouve ſuffiſamment récompenſé par cette action même; ſi le mérite & les talens ſont un titre pour les grandes places, la noble émulation a dû promptement s'éteindre dans les cœurs vertueux, lor qu'ils ont vu que les emplois & les dignités n'étoient accordés qu'à la ſollicitation du Courtiſan en faveur, & qu'un homme qui s'eſt couvert de gloire par les plus grands ſuccès, n'eſt jamais sûr, je ne dis pas, d'être récompenſé, mais de n'être pas déshonoré. Le Comte d'Eſtaing pouvoit balancer les ſuccès maritimes de nos fiers ennemis; l'égoïſme, l'intérêt ſeuls mobiles des ſtipendiaires de l'Etat, s'uniſſant à l'intrigue de la Cour, à la cabale des lâches envieux de la valeur & des grands caractères, ont enchaînés ſes talens, fait manquer ſes projets, &c. & la calomnie, les fauſſes délations, ont privé la France d'un Général qui

qui pouvoit rendre à notre Pavillon ſa gloire, & triompher d'une Puiſſance qui s'enorgueillit de nos défaites.

Le choc des Colonies, contre les entrepriſes de la Métropole, prive, heureuſement pour les Potentats du continent, l'Angleterre d'une partie de ſa puiſſance; ſans cet événement, qu'en morale & en bonne politique elle devoit prévenir, en partageant avec ſes Colons, les droits précieux de la liberté; ſans cet événement, dis-je, elle alloit, après avoir affermi ſon empire ſur les mers, étendre ſa domination ſur les Etats qui n'avoient que des eſclaves à lui oppoſer. Et que ne doit-on pas craindre encore de cette Puiſſance, ſi les malheurs qui nous menacent, ſi le cri de la Nation, & les ſignes de ſa décadence, ne peuvent obtenir de l'Adminiſtration de ſoulever les chaînes du ſyſtême fiſcal, qui a banni le bonheur & l'aiſance de nos campagnes, & d'un deſpotiſme qui detend tous les reſſorts du patriotiſme!

Ce ſyſtême barbare, en accumulant toutes les fortunes dans les mains des Traitans & des Monopoleurs, ſemble être ſuivi d'une malédiction affreuſe; car on a dû remarquer, qu'à peine M. Necker eut tenté d'en ſapper les fondemens,

déjà ébranlés par le vertueux Turgot, l'on vit la Nation ſe réveiller de ſa létargie, reprendre ſa gaieté & ſon caractère naturels; on vit l'enthouſiaſme patriotique agir avec quelque chaleur, ſur les hommes les plus corrompus, & l'abondance, le crédit, renaître; enfin, on vit l'or rentrer dans la circulation, & couler à grands flots dans le tréſor public, ſans l'abominable & ruineuſe entremiſe des Monopoleurs. Bientôt des Armemens conſidérables couvrirent les Mers, & tout promettoit les plus grands ſuccès, une paix glorieuſe, & la félicité du Peuple, lorſqu'une faction, ennemie du Monarque, priva la Nation d'un Miniſtre à jamais mémorable... Auſſi-tôt le monſtre horrible renaît de ſa cendre mal étouffée, reprend ſon importance, & ſa venimeuſe haleine empoiſonne nos récoltes & nos champs; la diſette ſuccède dans nos Provinces à l'abondance, une épidémie affreuſe ſe joint à la famine, les revers nous accablent en ſe multipliant, le découragement, la défiance & la terreur précèdent par-tout la préſence de l'Hydre à mille têtes, l'intrigue & la cabale triomphent & reprennent avec lui leur active & funeſte influence. Et..... je m'arrête; mon cœur ſaigne en traçant le tableau lugubre & trop vrai de nos calamités.....

Ce syſtême ténébreux préſente encore un inconvénient bien redoutable, & qu'on ne peut trop divulguer; c'eſt la facilité & le pouvoir qu'il laiſſe aux Miniſtres des Finances, & même à tous les Miniſtres, chacun dans leur département, d'abuſer du crédit & des reſſources des Compagnies de Finance, & des riches Monopoleurs, pour augmenter ſans borne & ſans meſure, à l'inſçu de la Nation, du Roi & des Parlemens, la maſſe des dettes de l'Etat, par le moyen myſtérieux des anticipations, du ſervice & des emprunts à gros intérêts.

Oui, il faut le dire ſur les toits, le répéter ſans ceſſe, dans l'eſpoir de faire retentir un jour cette grande vérité à l'ame du Souverain : » Les » reſſources les plus abondantes & les plus légi- » times d'un Monarque Français, ne ſont pas » dans le crédit & dans les caiſſes des Publicains » & des Monopoleurs, mais dans les cœurs gé- » néreux de ſon Peuple «.

Il en eſt de plus légitimes encore qui lui furent inſpirées par des Miniſtres éclairés & vertueux, mais qui ſuccombèrent trop promptement ſous le complot formidable des Brigands ; ſon ame s'étoit émue par l'image des détreſſes de ſes Sujets ; il avoit approuvé avec enthouſiaſme les

plans d'une juſte économie, & d'une réforme néceſſaire de toutes ces places onéreuſes & ſans fonctions, d'autant plus lucratives, qu'il faut moins de talens & de mérite pour les remplir.

On s'eſt efforcé de faire changer ce jeune Prince, en éludant ſes bonnes intentions, & en éloignant de ſa Cour la vertu & le patriotiſme; on enchaîne ſa bienfaiſance, enfin on trompe ſa juſtice par des ſophiſmes pernicieux.

La majeſté du Trône, la grandeur du Monarque, ſont les mots magiques dont on enivre l'orgueil des Souverains, & qu'on oppoſe à leurs intentions bienfaiſantes; on diroit, à entendre les Courtiſans, que le devoir des Rois ſe borne à tenir une Cour ſplendide, & à faire l'étalage d'une vaine repréſentation; ils ont ſoin de leur diſſimuler, que le plus ſuperbe attribut de la Royauté, leur unique gloire, ſont l'amour & la félicité de leurs Sujets, & que la meilleure politique des Souverains & des Miniſtres, eſt la bienfaiſance.

On feint de douter des miracles que peuvent opérer une ſage économie, & la ſuppreſſion de l'immenſité des abus, & l'on ſe donne bien de garde de laiſſer penſer au Roi que les largeſſes qu'il prodigue ſont acquittées par le pauvre Peuple en dernière annalyſe.

Doivent-ils ignorer, les Rois, qu'il ne peut y avoir de générofité à donner ce qu'il faut reprendre enfuite fur les fueurs & l'induftrie de leurs Sujets ? & que la générofité ne peut être regardée comme une vertu, que lorfqu'un homme fe prive lui-même de fon aifance, pour obliger celui qu'il aime, ou dont il veut récompenfer l'attachement & les fervices.

Mais un Souverain fait bien que les excès mêmes de fa prodigalité ne diminueront ni la pompe de fa Cour, ni les profufions de fa table, ni le nombre de fes domeftiques, & on l'aveugle facilement fur les effets funeftes de ces libéralités qui épuifent fes Sujets.

On a vu trop fouvent les Princes proftituer leurs dons à des fujets oififs, à de vils corrupteurs, à d'infâmes hiftrions, & laiffer languir dans l'abaiffement & la mifére des hommes du plus grand mérite, & doués de talens utiles.

Quels font cependant les Rois en Europe qui fe font acquis le plus de vénération, & qui en impofent par la grandeur & l'éclat de leurs puiffances ? Ce font ceux qui méprifent & ont fupprimé cette pompe, ces appareils faftueux, vains preftiges dont les Courtifans ont l'art d'énivrer la vanité & l'orgueil des fantômes couronnés. Ils

ambitionnent, ces Rois, de s'environner d'une gloire plus majeſtueuſe, celle de remplir les auguſtes fonctions de la Royauté, en travaillant ſans relâche à repandre le bonheur ſur les Peuples qu'ils gouvernent, à faire fleurir le Commerce & l'Agriculture, à protéger le foible contre le puiſſant, à faire reſpecter les loix, les droits & les libertés des Citoyens, à réſerver uniquement l'emploi des tributs & des revenus publics pour la défenſe & la proſpérité de leurs Etats ; enfin à gouverner avec équité & bienfaiſance les Peuples ſoumis à leur Empire.

Fréderic, le Grand Fréderic, qui remplit l'Univers de ſon nom, de ſes exploits & de ſes vertus, & accuſé par tous nos Courtiſans d'une parcimonie ridicule, parce qu'il ne donne à ceux qu'il emploie, que des appointemens proportionnés aux ſervices qu'ils lui rendent, & que la naiſſance, le crédit, la faveur, n'obtiennent rien, & n'influent jamais ſur ſes choix, parce qu'il protège puiſſamment ſon Peuple contre la tyrannie des Grands, & ne l'abondonne ni à l'enchère, ni à la cupidité des Traitans.

Ce Prince magnanime, ſupérieur à toutes les foibleſſes de ſes ſemblables, paſſe ſa vie ſans

crainte, fans inquiétude dans fon Palais de Sans-Souci, avec un Sergeant d'ordonnance feulement pendant le jour, & avec dix ou douze perfonnes au plus, y compris fes Domeftiques; il répond à toutes les lettres qu'on lui adreffe, permet au dernier de fes fujets de l'aborder, & trois habits compofent toute fa garde-robe.

L'Empereur imite ce grand exemple. le premier Potentat de l'Europe a banni toute étiquette, toute pompe de fa Cour, & nous l'avons vu parcourir à pied & fans fuite, les rues de Paris, converfant avec tous les Citoyens, & attirer à fa perfonne les hommages qu'on ne rend qu'à l'appareil dont on envéloppe les Rois fubjugués par la morgue & les ufages Afiatiques.

Ils ont compris, ces Princes magnanimes, que leur sûreté & leur puiffance font uniquement fondées fur les cœurs & l'aifance de leurs Sujets, & que les poignards atteignent les Rois au milieu de leurs Gardes, lorfqu'ils négligent de mériter l'amour de leurs Peuples, ou qu'ils attentent à leurs droits.

Le Roi d'Angleterre, lui-même, qui n'a d'autres revenus qu'une fomme accordée par le Parlement, pour l'entretien de fes Enfans & de fa maifon, vient d'offrir d'en facrifier une partie,

&donne à la Nation l'exemple des privations.

Et l'on oferoit, après de fi grands exemples, défendre encore ce fafte oriental, cette étiquette barbare, ces armées de Gardes (1), qui ne fervent au Souverain qu'à repouffer d'auprès de lui des Sujets fidèles.

On a plus ofé, on a calomnié outrageufement l'Empereur; on a cenfuré fa modefte & fublime fimplicité, fon économie, fes réformes, & on l'accufe de defpotifme, parce qu'il a eu le vertueux courage de s'élever au-deffus d'un préjugé fuperftitieux, en faifant rentrer dans la fociété, des Membres enchaînés dans les Cloîtres; & rendre à la circulation des biens qui ne fervoient qu'à alimenter la pareffe, l'ignorance & le farouche idiotifme.

Il a, dit-on, porté une atteinte effrayante à la propriété : paradoxe ridicule. Les Loix Canoniques, les conftitutions dictées dans les ténèbres

(1) Montefquieu remarque qu'il n'y a que quatre ou cinq fiècles qu'un Roi de France prit des Gardes, pour fe garantir des affaffins qu'un petit Roi d'Afie avoit envoyé pour le faire périr : jufques-là nos Rois avoient vécu tranquilles au milieu de leurs Sujets, comme des Peres au milieu de leurs Enfans.

par le fanatiſme, la preſcription, enfin, ne peuvent effacer les vices monſtrueux des contrats originaires de cette propriété frauduleuſe & nuiſible à l'ordre ſocial. Telle une terre en friche depuis des ſiècles, appartient à celui qui entreprend de la cultiver, tels ſont les biens de Gens de main-morte qui doivent appartenir à la ſociété.

Le devoir le plus ſacré d'un Souverain, eſt de mettre en valeur l'induſtrie de ſes Sujets, & non d'autoriſer l'oiſiveté & le célibat.

Et quelle propriété, Grand Dieu! que celle d'une eſpèce d'hommes qui s'éteint & ſe renouvelle ſans ceſſe aux dépens des Etats qui ont voulu conſerver ces repaires de frélons! Ces hommes morts à la ſociété, par leur fauſſe abnégation, attiſent dans les Cloîtres les foyers du fanatiſme & de l'intolérance, & feroient des Sujets utiles.

Mais ces biens, ces poſſeſſions immenſes, ſtériles pour la ſociété, & qui ne contribuent que pour bien peu aux charges de l'Etat, fourniront des ſecours abondans pour éteindre des dettes qui le ſurchargent; ils produiront une augmentation réelle de ſes revenus en les diviſant....

Et vous, qui vous alarmez ſi vivement ſur

cette atteinte prétendue contre les Loix de la propriété, comment gardez-vous un coupable ſilence ſur des atteintes bien plus cruelles qui ont été portées à celle de tous les ordres de vos concitoyens? Ecoutez, comparez, & répondez.

La Mer baigne mes poſſeſſions, ſes flots dévaſtent mes champs, & ne me laiſſent en échange qu'un Sel brûlant, mais cependant néceſſaire à mon exiſtence, & à la ſanté de mes troupeaux; ſi j'oſe en enlever quelques grains pour mon uſage, ſi je veux me ſervir de cette eau que la nature m'offre en ſi grande abondance, vous permettez que les Satellites de *la Gabelle*, viennent à main armée me pourſuivre dans mes foyers, & me punir comme un criminel.

Le Vin, le Cidre que je récolte ſur mes champs, on règle, on fixe tyranniquement la quantité que j'en dois conſommer, & ſi je veux inviter mon parent, mon ami à en boire un verre chez moi, des Commis violent mon aſyle, & m'impoſent une amende arbitraire.

Si la ſtagnation du commerce, occaſionnée par la guerre, & par les entraves que la Maltôte a multipliée, me force d'encaver ma récolte, dont il m'a fallu avancer les frais, je ſuis ſoumis à des inventaires, à des formalités, à des viſites,

à des tranſes qui ne me laiſſent aucun repos, puiſque rien ne met à l'abri d'un Procès-verbal frauduleux ; & ſi j'ai le malheur de perdre une pièce de vin dans ma cave, on m'accuſe de fraude. Enfin, ſi l'abondance des vins, ou la cherté des tonneaux me néceſſitent à en faire réduire une partie en eau-de-vie, nouvelle inquiſition ; & depuis ma naiſſance juſqu'à mon cercueil, je ſuis en proie aux attentats ſur mes droits & ſur ma propriété. Faites l'énumération, ſi vous en avez le courage, de toutes les Loix, de toutes les inventions des Exacteurs publics, pour me dépouiller & me priver du droit que je tiens de la nature; je ne rappelle pas même toutes ces vexations ſecretes qu'on exerce avec tant d'impunité & d'atrocité contre nos malheureux cultivateurs; & oſez après cela faire reſpecter les propriétés vicieuſes des Idiots enfroqués.

Mais ſi l'on montre tant d'indifférence pour les droits, la liberté & la propriété des hommes utiles à la ſociété, des citoyens qui en ſont la force, la gloire & l'ornement, on accoutume les Rois, dès leur berceau, à mépriſer les appuis de leur Trône, à ſe rendre inacceſſibles aux élans de l'amour de leurs Sujets, comme à leurs gémiſſemens, & à reſpecter uniquement les droits,

les attributions les plus illégales de tous ceux qui les entourent ou qui les servent. On leur persuade que les engagemens qui leur ont été surpris par leurs Courtisans, leurs Valets, les Monopoleurs & les Traitans, sont inviolables; & l'on ne rougit pas de violer, sous l'égide de leur autorité & de leur nom, les droits, les promesses les plus sacrés, les sermens même faits à la Nation.

Dans l'avilissement où l'on a réduit les Français, ils n'ont plus d'accès, plus de protecteurs auprès du Monarque; ils n'en peuvent espérer depuis les disgraces de l'austère Turgot & du vertueux Necker, victimes éclatantes de l'amour pour le bien public, & de la vengeance des sangsues de l'Etat.

Mais la plus légère atteinte sur les droits ou sur les attributions illégitimes du dernier valet de la Cour, ameute tous ses semblables; l'allarme devient générale; les murmures, les clameurs retentissent de toutes parts à l'oreille du Monarque; on lui rappelle les dispositions testamentaires de son prédécesseur (1), la dignité de

---

(1) Comne si le Roi, qui n'est qu'usufruitier du trône & des revenus de l'Etat, pouvoit les grever de pensions non méritées; comme s'il pouvoit obliger l'Etat à ne point ré-

ſa Couronne; on intéreſſe ſon honneur: les délations & le ridicule s'attachent ſur le Miniſtre patriote; une conſpiration générale va l'accabler juſques dans le cabinet de ſon Maître; & s'il préfere, comme cela n'eſt que trop ordinaire, ſa place & ſon crédit, à un vertueux dévouement, il cède au torrent, & renonce à tout projet du bien, ou s'il oſe réſiſter, il ſuccombe ſous la haine active des Courtiſans; & le Roi, indignement trompé, s'applaudit, comme d'un acte de iuſtice, d'avoir éloigné de ſon Conſeil un homme qui eût illuſtré & fait bénir ſon règne.

Sully, ce Miniſtre dont l'auſtérité & le courage égalèrent les vertus; Sully, plus jaloux de la félicité de la Nation & de la gloire de ſon Maître, que de ſa faveur, mépriſa toujours la brigue & les clameurs des méchans & des courtiſans; il eſt vrai qu'il trouva dans l'ame du divin Henri, le bouclier ſur lequel s'émouſſoient tous les traits que la calomnie, les noirceurs & la rage des brigands lançoient contre lui : s'il reparoiſſoit .... Achevez, lecteurs, ce que ma plume n'a plus la force de vous peindre.

---

former des valets inutiles. N'eſt-ce pas une abſurdité de prétendre aſſimiler le teſtament d'un Roi à celui d'un propriétaire : le Parlement jugea cette queſtion à la mort de Louis XIV; en annullant ſes diſpoſitions les plus formelles.

L'inſtabilité des principes du gouvernement, & des Miniſtres intègres, éclairés & bienfaiſans, démontre aux Français, que l'influence des ſangſues publiques conſerve toujours ſon activité & ſa force ; ils en enviſagent en frémiſſant les mortelles conſéquences.

J'ai foiblement tracé celles qui doivent certainement réſulter d'un ſyſtème de Canibales, qui devient chaque jour plus oppreſſif & plus aviliſſant ; & loin de vouloir exagérer les déplorables conſéquences de ce ſyſtème deſtructeur de la gloire, de la puiſſance de la Monauchie, qui ſoulève l'ame & la raiſon, & bouleverſe tous les plans, tous les principes d'adminiſtration, dictés par l'humanité, la ſageſſe & le génie, je me ſuis efforcé d'en affoiblir les couleurs, & de n'en eſquiſſer que les traits les plus ſaillans : je dirai avec Juvenal :

Moliſſima corde
Humano generi dare ſe natura fatetur,
Quæ lachrimas dedit: hæc noſtri pars optima ſenſus

Sans doute il ne ſera jamais propoſé à notre Monarque de ſoulever un inſtant le bandeau qu'on lui reſſerre avec ſoin ſur les yeux, pour parcourir cet Ecrit, inſpiré par l'indignation con-

tre les méchans, par un patriotisme épuré, & par l'amour filial d'un Français pour son Roi.

Je suis loin de m'ériger en censeur, mais j'ai cru devoir remplir la tâche imposée à tous les Citoyens, lorsque la Patrie est ménacée d'un danger imminent (1); & ne pouvant plus la servir que par mes vœux & mes écrits, j'ai manifesté de mon mieux, sans intérêt particulier, sans prétention, les principes qui minent sourdement sa constitution, & j'ai laissé entrevoir que je connoissois des remèdes certains, mais doux & salutaires, qui pourroient encore lui rendre toute sa vigueur, sans lui faire éprouver de secousses violentes.

Et ce n'est point à l'école de ces charlatans politiques, de ces prétendus publicistes, de ces calculateurs, qui d'un jet de plume remplissent

---

(1) Qu'il me soit permis de m'appuyer sur l'autorité de l'estimable Auteur de l'*Histoire de Charlemagne*, édition de 1782, qu'on n'accusera certainement pas d'avoir voulu affoiblir celle des Rois. Je transcris sans rien changer.

„ Il ne faut pas plus flatter la Nation que le Prince: le „ vrai Citoyen est celui qui avertit l'Etat de son danger „. Ailleurs. „ Que les Gens de Lettres apprennent à louer, „ non ceux qui leur font du bien, mais ceux qui en font „ au monde, (*sublime leçon*), & que leur reconnoissance „ s'acquitte envers les mauvais Princes par des leçons qui „ puissent les corriger, & non par des éloges qui peuvent „ encore les pervertir „.

les coffres du Roi de milliards ; non , ce n'eſt point à cette école où j'ai cherché la ſcience d'adminiſtrer les Finances d'un grand Etat : ce n'eſt pas non plus dans les Codes , plus volumineux que les Digeſtes, d'Edits, de Loix , d'Arrêts du Conſeil , de Règlemens , de Déciſions , &c. toutes dictées contre les Peuples & leurs droits, en faveur des Traitans ; loix obſcures , forgées dans l'antre de Plutus.

Le droit naturel, la connoiſſance des hommes, & ſur-tout des Français , le bon ſens & la raiſon , ſont les guides que j'ai ſuivis ; ils m'ont conduit à des réſultats évidens & ſimples : & enfin , ils m'ont démontré, par la combinaiſon du produit nét de tous les tributs qui ſurchargent la Nation, ſous des dénominations innombrables, avec ce qu'il en coûte aux habitans, de tous les ordres du Royaume , pour les frais de perception de l'impôt territoriale, & de tous les droits, dont l'énumération eſt impoſſible ; ils m'ont démontré, dis-je , qu'il y auroit plus de cinquante pour cent à gagner pour l'Etat & les Peuples , ſi l'on vouloit adopter les principes qui m'ont guidé ; & je ne doute pas que les Adminiſtrateurs humains & honnêtes ne comptent pour beaucoup la ſomme de l'aiſance & du bonheur dont ils auroient la

gloire

gloire de faire jouir leurs Concitoyens, & qu'ils assureroient à leur postérité.

Qu'il me soit permis de présenter, à l'appui de mon assertion, un tableau très-concis de ce qui doit être prélevé sur les contribuables, avant qu'il n'entre au Trésor Royale un écu des impositions, & des droits de tant d'espèces, qui se perçoivent sur tous les sujets, de quelque condition qu'ils soient.

Je mets au premier rang les Receveurs généraux & les Receveurs des Tailles, qui outre l'intérêt du capital de leurs charges, prélèvent tant pour cent sur l'Impôt territorial, sur les Dixièmes, la Capitation, & sur tous les Sous pour livre; qui ont encore un traité particulier pour fixer les termes de compter au Roi du produit de leurs recettes, traité d'autant plus onéreux qu'il a donné naissance aux Anticipations, qui ne sont autre chose que le tribut même, entré dans la caisse du Traitant, & qu'il prête au Gouvernement à gros intérêts.

En second lieu, les bénéfices des Fermiers généraux, Sous-Fermiers, Régisseurs, Administrateurs, &c. de tous les Droits, des Domaines, Gabelles, Tabac, Aides, Entrées, Sorties, Péages, Papier marqué, Contrôle, Centième

denier, Insinuations, Ensaisinement, Echange, Lods & Ventes, Marque d'Or, d'Argent, des Cuirs, &c. &c. &c, & les dix Sous pour livre pour la Rocambole.

En troisième lieu, les bénéfices des Administrateurs ou Régisseurs des Postes, des Loteries, des Messageries, & plusieurs autres petites affaires, qui toutes, ne sont pas connues du Public.

En quatrième lieu, les intérêts usuraires, payés pour les Anticipations, le Service, & tous ces Emprunts clandestins ou publics, occasionnés par les vices du systême fiscal.

En cinquième lieu, les gages & attributions légales ou illégales, les gratifications des Directeurs, Contrôleurs généraux, particuliers, des Receveurs des Aides, Gabelles, de Grenier à sel, de Tabac, de Domaines, &c. & des armées d'Employées, de Commis, de Gardes à pied & à cheval, avec leurs Généraux & leurs Officiers; ensuite les gages pour les Tribunaux souverains & subalternes, qui, avec les bandes armées, composent l'Empire Maltôtier; & pour les Conseils, les Avocats, les Procureurs, Notaires, Greffiers & Plumitifs, dans toutes les Villes & dans tous les Tribunaux du Royaume, & les gages & appointemens de la multitude d'Employées par

lse Régies des Poftes, Loteries, Meffageries...

Et finalement, l'entretien & les locations des bâtimens, magafins, dépôts, barrières, pataches, &c. les tournées des Députés de toutes ces Compagnies de Traitans, les ports de lettres d'une correfpondance auffi multipliée, les frais de Bureau, les étrennes, les préfens, les coulages, les frais & faux-frais d'une perception arbitraire & compliquée, les frais de procédure; ils font à l'infini: les formalités, les exécutions, les faifies, les amendes, les exactions, les concuffions, les gênes, les troubles, les perfécutions de tout genre, les enlèvements, les emprifonnemens, les galères, les fupplices, &c. &c. &c Je perds haleine, en fuivant l'immenfe étendue, & le nombre des branches de cet arbre monftrueux, dont les racines font vermoulues, le cœur pourri & gangrené, le corps bouffi & regorgeant de fève, d'or & de fang, & la tête aride & couronné de ces nombreufes familles d'infectes malfaifans, qui viennent y dépofer leur proie; de cet arbre enfin, parafite & vénéneux, dont l'ombre épaiffe couvre le Royaume d'une nuit lugubre, orageufe, & corrompt toutes les productions.

Un rayon lumineux avoit pénétré cet ombre

funeste, & déjà l'on voyoit nos campagnes fleurir dans l'abondance lorsqu'une éclipse fatale nous fit rentrer dans les ténèbres plus effrayantes encore : seuls fruits de cet arbre & de ses rameaux; il faut l'abbattre par le pied sans différer, si l'on veut encore sauver quelques plantes productives. On peut le renverser sans craindre que sa chûte n'ébranle la terre qu'il a desséchée, & de ses débris, en allumer des feux de joie dans toutes les provinces & les villes du Royaume, dont il pompe depuis si long-temps tous les sucs nutritifs.

Oseroit-on encore nous opposer les dangers redoutables des changemens & des révolutions de systême, dans la crise d'une guerre plus malheureuse par le choix des hommes qu'on emploie, par le relâchement de la discipline militaire, & la tiédeur des ames pour la gloire & l'intérêt national, que par ses hasards? lorsqu'on s'est permis, au risque de soulever l'opinion publique, & d'affliger la Nation, de renverser les plans d'administration qui sembloient combinés pour donner un plus grand effort à la force publique, pour ranimer l'ardeur de la gloire nationale ?

Non, qu'on n'oppose plus à notre bon sens,

cet épouventail ſuranné du danger des changemens, lorſque nous l'avons vu foudroyé par les plus brillans eſſais. Que n'oſa-il, ou plutôt, que ne put-il davantage cet illuſtre Necker? La mémoire de ſa courte, laborieuſe & bienfaiſante adminiſtration, ſera toujours chère aux bons Français.

C'eſt dans les criſes les plus violentes d'une maladie mortelle que la Nature développe toutes ſes forces pour triompher & détruire les humeurs morbifiques qui ménacent d'une diſſolution prochaine: imitons-là; on ne s'égara jamais, en ſuivant ſes leçons ſalutaires & bienfaiſantes.

Nos maux ſont à un excès qu'on diſſimule en vain : il eſt temps encore d'employer, non les cauſtiques, non les ſtimulans, ni tous ces palliatifs qui ne retardent que de quelques inſtans, les progrès de l'ulcère politique ; mais le ſeul antidote convenable, & trop bien indiqué par la nature & la complication du mal, eſt la deſtruction abſolue de l'idole fantaſtique, de ce ſphinx dont le ſouffle eſt le principe de mort du corps national : ſes autels ont fumé trop long-temps de ſacrifices ſanglans; élevons ſur leur ruine des ſtatues au Monarque, & aux Miniſtres qui rendront à la Nation ce droit, ſi précieux à ſon

amour pour ſon Roi, de porter à ſes pieds les tributs qu'il juge néceſſaire d'impoſer ſur elle, & qu'elle ſaura répartir & percevoir, ſans le ſecours & la doctrine inhumaine des Sacrificateurs.

Cela nous conduit néceſſairement à diſcuter le projet des aſſemblées provinciales; je ne diſſimulerois pas qu'en adoptant le fond de ce projet, j'ai toujours été fort éloigné d'en approuver la forme, & je ſuis même encore convaincu que cette forme bizarre, contraire à l'harmonie & à tous les bons principes en politique, ne fut intercalée dans le plan de l'Auteur du projet, que par ménagementpour les préventionsduConſeil & des Eſclaves de Cour, & afin de l'étayer de la puiſſante prépondérance du Clergé, contre les oppoſitions, les réclamations, & les clameurs desoppreſſeurs, des exacteurs, & tous les antipatriotes qui avoient pris l'alarme, & conſpiroient déjà contre l'exécution d'une ſi noble & ſi favorable entrepriſe.

Je ſais par cœur tout ce qui a été dit, crié, bavardé, écrit contre le ſaint projet des aſſemblées provinciales, & contre le Miniſtre éternellement regretté, qui avoit inſpiré au Roi le deſir bienfaiſant d'en faire faire des eſſais en Berry,

dans la baſſe Guyenne, & même en Bourbonnois ; je ſais encore que le feu Roi imbu de plus faux principes ſur l'autorité abſolue, les auroit établis, s'il avoit plus écouté les inſpirations de ſon ame, que les perfides remontrances de ſes Viſirs ; enfin, je ſais bien certainement que tous les Français les plus zèlés, les plus fidèles, & les plus dévoués à leur Souverain ; que tous ceux que l'air de la Cour, l'ambition, l'égoïſme, le vil intérêt & l'avide cupidité maltôtière n'ont pas dépravé, forment le vœu le plus ardent pour les aſſemblées provinciales, & ce vœu général & très-manifeſté de la partie la plus noble, la plus ſaine & la plus utile d'une Nation qui a donnée trop de preuves de ſa ſoumiſſion & de ſon dévouement à ſes Rois, pour être ſoupçonnée de former jamais le deſſein d'entreprendre ſur leur autorité ; ce vœu, dis-je, mérite bien de l'emporſur des préjugés aveugles & barbares, & ſur les déclamations de quelques membres gangrenés, fauteurs ou complices de la tribu maudite & formidable des oppreſſeurs & des publicains, ſurtout lorſqu'il eſt auſſi facile de démontrer tous les avantages des aſſemblées provinciales ſur le ſyſtême fiſcal, qu'un & un ſont deux.

Il faut qu'ils ſoient bien inconteſtables les avan-

tages de ce projet, & que les inconvéniens soient infiniment foibles en comparaison, puisqu'un des plus violens adversaires de M. Necker, en se livrant aux mouvemens impétueux de sa haine, dans une diatribe qu'il lança contre lui au moment où sa retraite n'étoit plus douteuse, ne trouva de pâture à sa critique, que sur la forme du plan de ces assemblées, & que subjugué par les traits lumineux de la vérité, il fut forcé de rendre hommage au projet de ces établissemens dans les Provinces. Je ne disconviendrai même pas que cet Auteur, quoiqu'aveuglé par ses griefs & par ceux de sa faction, contre M. Necker, n'ait montré dans ses reflexions, sur les assemblées provinciales, des vues pleines de sagacité & de modération; enfin, des idées qu'on n'auroit pas dû attendre d'un homme attaché au parti qu'il vouloit défendre, & qui tarda peu à triompher pour le malheur de la France.

Et ce fut le Mémoire que M. Necker avoit confié à son Maître, qui servit de prétexte à ses lâches ennemis, pour soulever la Cour, la Magistrature & les Monopoleurs contre lui.

Daigna-t-on réfléchir que ce Mémoire n'avoit pas été fait dans le dessein d'être publié, qu'il ne le fut que par une noirceur impardonnable,

&

& qu'on ne dût jamais le regarder que comme les penſées les plus ſecretes de l'ame, qui dans aucun cas ne peuvent être jugées à la rigueur. Il calomnioit, a-t-on dit, la Magiſtrature entière auprès du Souverain, il outrageoit des hommes en place, il donnoit au Roi des opinions défavorables ſur des hommes qu'il employoit à l'adminiſtration, &c. Mais peut-être falloit-il, avant de le condamner, examiner ſans prévention, ſi ſes aſſertions étoient vraies ou fauſſes, ou même captieuſes. Pour moi j'avoue avec franchiſe qu'il me ſemble n'avoir commis de crimes que celui d'avoir écrit avec la plus ſublime éloquence, & d'avoir peint avec l'énergie de la vertu, la pure & ſimple vérité ; & le devoir d'un Miniſtre, & même de tous citoyens, n'eſt-il pas de la préſenter à ſon Roi, lorſqu'il importe pour le bonheur de ſon Peuple, & la gloire de ſon règne, qu'il la connoiſſe.

Je ne me haſarderai pas à diſcuter davantage les grands objets que contient ce Mémoire immortel; il ſera dans les ſiècles les plus reculés, avec le Compte rendu, le Bréviaire des bons Rois & des bons Miniſtres, & je ne veux le conſidérer que relativement au plan des Adminiſtrations provinciales.

On a déjà reproché, dans des Ecrits publics, à M. Necker, les paradoxes qui lui étoient échappé ſur l'autorité abſolue, très-ſynonime de deſpotique, ainſi je crois inutile de renouveller ſes regrets. Quel eſt le grand homme de qui on ne doive excuſer quelques foibleſſes, quelqu'erreur!

Et d'ailleurs je ſuis bien loin de réclamer contre le pouvoir abſolu du Roi, pour rétablir les Aſſemblées provinciales, puiſqu'elles ſont la loi conſtitutive & primordiale de la Monarchie, qu'elles ſont le principe fondamental, qu'elles ſont enfin de droit naturel; & l'on ne peut en priver la Nation lorſqu'elle les demande, qu'en renverſant toutes les Loix, & en briſant tous les liens qui l'attachent à ſon Souverain. Il eſt bien manifeſte que les Rois n'ont aucun intérêt de réduire au rang des eſclaves, les Peuples ſoumis à leur empire.

Quelle eſt aveugle, l'ambition qui porte les Rois à aſſervir ſous un joug aviliſſant leurs ſemblables! Et de tant d'attributs de la couronne, en eſt-il un plus brillant & plus précieux que celui de règner ſur une Nation qui jouit de tous ſes droits, & qui en fait hommage au Prince qui la gouverne avec une bienfaiſante équité?

S'ils vouloient réfléchir, ces Souverains, qui se laissent enivrer sur leurs prérogatives, & parcourir les Histoires de tous les Empires qui ont passé sur la terre, ils apprendroient que les Nations réduites à l'esclavage, n'opposèrent jamais qu'une foible résistance aux Peuples libres qui les attaquèrent, & que des esclaves, en se façonnant aux chaînes, ne conservent de l'humanité qu'une foiblesse apathique, & ont toujours la plus grande indifférence pour la gloire & l'intérêt du Maître.. Mais sans chercher dans l'antiquité des exemples, ouvrons les Annales du règne de Louis XIV, de ce règne de terreur, qui changea le caractère & l'esprit nationals.

Ce Prince nourri dans les principes du pouvoir arbitraire, effrayé des derniers efforts d'une liberté expirante, se laissa facilement persuader par ses Favoris, que la gloire la plus flateuse pour un Roi, étoit de s'élever au pouvoir absolu; la soif de ce pouvoir & l'ambition de l'étendre sur les Etats voisins, soulevèrent contre lui l'Europe entière, & en épuisant son Peuple, en prodiguant l'élite de sa noblesse dans les guerres qu'il suscita, il lui fut facile d'étouffer le germe vigoureux de la liberté, & d'asservir les Français. Ses premiers exploits furent couronnés par

des triomphes éclatans , & ils imprimèrent une ſtupide admiration à une Nation à peine ſortie des ténèbres, & qui mettoit la valeur au-deſſus de toutes les vertus ; elle ne vit plus dans ſon Roi qu'un Héros conquérant, qu'elle s'honora de ſervir; dès-lors la volonté, les caprices de ce Maître, enivré de ſes ſuccès & d'une ſervile adulation, devinrent la Loi ſuprême de l'Etat, & la France proſternée, parut oublier tous ſes droits, pour ſe ſoumettre à l'exercice, même aux excès d'un pouvoir qui ne fut plus contredit.

Jamais mortel ne reçut plus d'encens, plus d'hommages & d'honneur, que ce Prince, qui vit faire ſon apothéoſe au milieu de ſa Capitale ; & jamais le faſte de la repréſentation, la pompe de la Cour, l'étiquette Aſiatique, & tous les appareils de la Royauté ne furent portés à tant d'excès; ſes Courtiſans, c'eſt-à-dire, les plus grands de la Nation, s'avilirent au point d'adorer ſes fantaiſies, même ſes vices, & d'imiter ſes défauts; enfin, s'il étoit vrai que l'exercice du pouvoir abſolu fut pour les Rois le comble de la félicité humaine, & le terme le plus élevé de la puiſſance, de la force, des richeſſes & de la gloire d'une Nation; certainement Louis XIV, le plus deſpote des Souverains, auroit dû éprou-

ver pendant sa longue carrière le plus parfait bonheur, & élever la France au faîte de sa gloire & de sa splendeur.

Cependant si nous pénétrons dans l'intérieur de ce Prince, si jaloux de ce pouvoir terrible, & que nous le suivions aux différentes époques de sa vie, nous le verrons passer ses jours les plus brillans, tristement renfermé avec quelques vils Courtisans, & avec ses Valets, leur parlant à peine, s'observant sans cesse, de crainte de compromettre son orgueil, jaloux de tous les genres de mérite, ne se communiquant, & n'accordant quelques familiarités qu'à de méprisables esclaves adulateurs, ou à des femmes qui n'aimant en lui que sa puissance, en abusoient souvent contre lui-même, & l'affligeoient éternellement de leurs caprices, de leurs tracasseries & de leurs intrigues; plus subjugué encore par ses Ministres, qui sous son ombre formidable jouissoient de toute l'étendue d'un pouvoir dont ils ne lui laissoient que l'apparence, & qui ne lui rendant en échange que de lâches & adroites flatteries, le fatiguoient sans cesse de leurs débats, & de leur jalousie.

Nous le voyons environné de fourbes, de lâches, d'imposteurs, & rassemblant autour de

lui les hommes les plus avilis, agitant ſa Cour & ſon cabinet de leurs menées; enfin, nous le voyons enchaîné par les liens de l'abſurde étiquette, que ſon amour-propre lui fit imaginer pour envelopper ſa modicité, & ce ſont-là les douces jouiſſances, les plaiſirs qu'il goûta pendant la plus brillante époque de ſon règne : ſi nous ajoutons les lauriers flétris dans ſes mains, par les abus d'un pouvoir tyrannique, & par les larmes de ſes Sujets, nous aurons tracé l'hiſtoire abrégé de ſa vie, juſqu'à la révocation de l'Edit de Nantes; ſacrifice barbare, qui porta le coup le plus funeſte à ſa puiſſance, & qui lui fut inſpiré plutôt par ſon orgueil irrité d'éprouver la plus légère réſiſtance à ſa volonté, que par les principes d'une Religion qu'il préféra, parce qu'il en crut les maximes & les dogmes plus favorables à ſon deſpotiſme.

Les guerres qu'il s'attira depuis cet événement ébranlèrent le fantôme impoſant de ſa puiſſance, & la guerre de la ſucceſſion mit le terme à la gloire qu'il avoit uſurpé. Et cet homme ſi grand, ſi abſolu, accablé ſous les revers & ſous l'humiliation qui déchiroient ſon ame altière, raſſaſié de faux plaiſirs & de fauſſes jouiſſances, craignant de s'abaiſſer, en ouvrant ſon ame à

des hommes dont il mesuroit la distance par l'opinion que la basse flatterie lui avoit donné de sa grandeur, passa les dernières années de son règne à dévorer dans la solitude de sa Cour, les peines les plus cuisantes. Trompé dans tous ses choix & dans ses desseins, il vit sa nombreuse famille réduite à un foible enfant pour lui succéder; son nom avili dans l'Europe, & en horreur à ses Sujets; son Royaume dépeuplé, en proie à toutes les calamités; ses finances, son crédit épuisés, & sa puissance anéantie; & après avoir sacrifié les plus beaux instans de sa vie à étendre sa domination, à reculer les borners de ses Etats, à détruire toutes les Loix qui pouvoient garantir ses Sujets de l'oppression, & tous les germes de leurs droits & de leur liberté, il sentit trop tard pour la France, le remord de ses forfaits, & la fausseté des principes sur lesquels il avoit fondé sa puissance Il déplora les abus de ce pouvoir usurpé, qui avoient éteint le courage & l'amour de la Patrie, du cœur des Français, & l'avoient privé du bonheur & de la gloire d'un long règne.

Il laissa, en finissant la vie la plus agitée & la plus malheureuse (nous ne pouvons trop le répéter) son Royaume dévasté, ses Peuples lan-

guiſſans ſous les chaînes de l'eſclavage, ſes finances épuiſées, & une maſſe de dettes ſupérieure au numéraire de ſes Etats.

Vainement ſes courtiſans avoient voulu l'immortaliſer, l'opinion s'éleva contre l'indigne flaterie, ſes cendres furent inſultées, & ſon titre de Grand, deſcendit dans ſa tombe ; ſon nom même fut effacé des deux places publiques où il s'étoit fait ériger des Statues, & ces monumens élévés ſur le ſang de nos ayeux, ne nous retracent que les déſaſtres & les attentats d'un Monarque & d'un règne qui dégrada les Français, & porta le dernier coup à la liberté, au bonheur, à la puiſſance & à la gloire de la France.

Et voilà l'abrégé des Annales d'un règne qui ſera toujours une période effrayante dans les faſtes de la France & de l'Europe, de ce règne que j'ai entendu tant de fois célébrer par les partiſans du Syſtême fiſcal, & que des eſclaves enrégimentés dans les Séminaires d'adulation, fondés par ce Roi faſtueux, ſous le titre d'Académies, voudroient nous faire admirer comme un prodige de gloire & de ſplendeur.

Son ſucceſſeur en héritant de ſes maximes & de ſes preſtiges ſur les attributs de ſa couronne, ne ſe montra jaloux du pouvoir abſolu, que pour

en

ne faire jouir, & l'abandonner entièrement à des Miniſtres élevés ou renverſés par le caprice de ſes Maîtreſſes, ou par la cabale qui agita ſa Cour; & ce qui eſt bien digne de remarque, ce Prince, revêtu d'un pouvoir ſi étendu, n'en fit jamais pour lui aucun uſage, & vécut dans la dépendance de ceux qui entreprirent de le gouverner; il laiſſa toujours à ſes Miniſtres, chacun dans leur département, l'autorité la plus entière, & la diſpoſition de tous les Emplois, de toutes les Charges & de toutes les graces, il ne ſe réſerva pas même le choix de ſes Maîtreſſes; enfin, il ſembla que ſon cœur, ſes paſſions, & même ſon goût, furent toujours ſubordonnés à ceux qui l'environnoient; cependant l'on peut croire, par quelques traits connus de ſa vie privée, qu'il eût été le meilleur de nos Rois, s'il lui eût été libre de renoncer à l'étendue accablante de ce pouvoir abſolu.

La vie & la mort de ces deux Rois, d'un caractère ſi différent, maîtres abſolu des fortunes & de la deſtinée de leurs Sujets, revêtus enfin d'un pouvoir ſurnaturel, aviliſſant pour l'eſpèce humaine, ſont une terrible & grande leçon pour leurs ſucceſſeurs.

Elle leur apprendra que lorſqu'on cherche ſi

fort les moyens de se faire redouter, on trouve toujours auparavant ceux de se faire haïr.

Elle leur enseignera qu'un Souverain qui dédaigne par l'orgueil, ou néglige par apathie de remplir les saints devoirs de la Royauté, toujours plus pénibles en raison de l'étendue du pouvoir, qui abandonne ses Sujets à la tyrannie de ses délégués, pour se délivrer des soins si nobles de sa place, & qui méprise les plaintes, les gémissemens, les remontrances de ses Peuples, s'expose à devenir l'opprobre de l'humanité.

Ils apprécieront la valeur du culte & des sentimens de leurs courtisans, & des esclaves qui les entourent, lorsqu'ils réfléchiront sur l'abandon où furent laissés les manes encore palpitantes de ces deux Rois si absolus.

Cette épisode pourra paroître trop longue & peut-être étrangère au sujet que j'ai annoncé; on verra cependant qu'elle est la solution la plus complette du problême intéressant sur les résultats du pouvoir absolu des Rois; elle démontrera par des exemples sensibles de deux règnes très-longs, & qui ne s'effaceront jamais de la mémoire des Français, que le pouvoir le plus absolu ne contribue ni à la gloire, ni à la puissance, ni à la félicité des Rois, qui seroient accablés

ſous le poids de ce pouvoir, s'ils n'en confioient l'exercice à des Délégués; elle prouvera la fauſſeté de la doctrine pernicieuſe ſur les effets du pouvoir abſolu, prêché par de lâches courtiſans, & par tous les aggrégés à la troupe inſatiable des Traitans & des Monopoleurs.

Enfin, on pourra en conclure, que le pouvoir abſolu dévore lui-même ſa propre ſubſtance, perd ſa force en s'aggrandiſſant, & doit finir par ſes propres excès.

C'eſt donc une maxime bien déplorable à enſeigner aux Rois, que celle de ne jamais ſe relâcher d'un pouvoir trop au-deſſus des facultés humaines, & qui avilit les nations aſſervies ſous un Maître; puiſqu'il eſt vrai que la Providence n'a établi les Rois que pour le bonheur & la sûreté des Peuples. Ils ignorent, ces Princes ambitieux du pouvoir ſans borne, qu'ils ſe rendront, en l'uſurpant, reſponſables de tous les forfaits de leurs délégués, de tous les déſaſtres & même de toutes les calamités publiques, & qu'ils s'expoſent aux vengeances de la nature outragée, s'ils négligent d'en remplir tous les devoirs. Ils ne voyent pas que la terreur du pouvoir abſolu éloigne d'eux la vérité, & trop ſouvent la vertu; & les iſolant dans un cercle vi-

ciceux, les prive des jouiſſances ſi délicieuſes pour les puiſſans, d'être les bienfaiteurs du genre-humain. Oppoſons à tous les préceptes abominables, la maxime céleſte dictée par notre jeune Monarque à un de ſes Miniſtres : » *Je ne* » *veux ni Oppreſſeurs ni Opprimés* ». Que ne puiſ-je la buriner en lettres d'or, & la faire encadrer pour la mettre éternellement ſous les yeux de tous les hommes employés dans l'Adminiſtration.

Ce n'eſt qu'en ſe délivrant du poids de ce pouvoir abſolu, que le Prince pourra mettre en pratique, cette maxime que ſa belle ame lui a dicté.

Et il n'eſt qu'un ſeul moyen pour lui de ſurpaſſer en gloire & en puiſſance tous les Potentats de l'Europe; c'eſt en rendant à la Nation le droit de s'aſſembler, d'impoſer & de percevoir elle-même les tributs qu'il lui demandera, & de les porter directement ſur les marches de ſon Trône.

Le projet de M. Necker, pour les Aſſemblées provinciales, avoit un vice qu'on a eu raiſon de cenſurer. Le Clergé a ſu conſerver le droit de s'aſſembler, ne lui envions pas ce droit que nous ſollicitons avec ferveur aux pieds du Monarque; mais qu'en en jouiſſant, il ne vienne pas parta-

ger les nôtres, qu'il a abandonné avec une coupable indifférence; voudroit-il nous admettre dans ſes Aſſemblées? Il s'eſt iſolé de la Nation, il n'a plus d'intérêt temporel à démêler avec nous : nous offrirons à notre Roi des tributs; le terme l'offenſe; le Clergé veut que ſes dons ſoient libres & gratuits; n'entreprenons rien ſur les droits de l'Autel.

Si le Roi daigne accorder aux ſupplications de ſes ſujets, les Aſſemblées provinciales, elles ne doivent être compoſées que des Ordres de la Nation, qui, ſoumis uniquement à leur Souverain, conſtituent ſa puiſſance & la force de l'Etat; c'eſt, en premier lieu, l'Ordre de la nobleſſe; en ſecond lieu, celui du Tiers; & enfin, celui des Cultivateurs, Artiſtes, Ouvriers propriétaires & habitans des Villes & des Campagnes. Quant à la forme, à la durée de ces Aſſemblées, à leurs fonctions, ce ſeroit l'objet d'un Mémoire qui ſe placeroit à la ſuite du Plan général dont j'ai parlé.

Je pourrois dire quelque choſe des Corvées, de l'entretien des Chemins, qui ſont preſque devenus impraticables par l'incertitude des moyens de les faire réparer, & par l'Etabliſſement des Diligences qui les détruiſent, & qui retardent les

Voyageurs, en ruinant tous les chevaux de poſte. Mais j'en ai dit aſſez pour ceux qui veulent voir, entendre & comprendre ; pour les aveugles, ou les intéreſſés, ou les ennemis de l'ordre & du bien public, j'en ai trop dit ; c'eſt parler à des ſourds.

Si quelquefois, dans l'effervefcence de mon amour pour mon Roi, & pour ma patrie, l'on trouve que je me ſuis permis quelques déclamations, je n'ai eu intention ni d'offenſer perſonne, ni de manquer d'égard & de reſpect aux Gens en place ; je n'ai point eu le deſſein de faire une diatribe, j'ai peint les choſes ſans acception des perſonnes ; toute application ſeroit faire injure à mes ſentimens.

Peut-être avec plus de temps & de ſoins aurois-je écrit avec plus de pureté & de chaleur, mais déterminé par les circonſtances, j'ai cru qu'il valloit mieux m'expoſer à des fautes de ſtyle, à des longueurs même, que de différer la publication d'un hommage que je rends à ma Patrie, dans un moment de criſe pour elle, & qui lui a rallié un ſi grand nombre de Citoyens. Je demande encore grace pour les répétitions qui ont pu échapper à la rapidité de la compoſition.

Et je finirai par une obſervation de Boulainvilliers, dans ſon Hiſtoire des Parlemens de France, que je crois très-vraie, & qui ſera mon Egide.

» *Il ne faut pas plus flatter la Nation que le*
» *Prince, & croire que la vérité ſoit naturel-*
» *lement l'objet de la haine des Rois, & ſur-tout*
» *de leurs Miniſtres, n'eſt pas leur faire un*
» *moindre outrage que de les accuſer de tyrannie.*

FIN.

Non ignora mali, miſeris ſuccurrere diſco.....

DIDO.